



Pour être à l'écoute des convives et connaître les appréciations sur les menus, le Siresco dispose de commissions de restauration et de chargés de relation avec les villes.

## **Des commissions de restauration**

La commission restauration a été transformée en novembre 2017 en commission nutrition et de nouveaux groupes de travail, suite aux échanges avec les villes dans le cadre de l'enquête sur la pause méridienne et au séminaire de partage de juin 2017.

L'objectif est de renforcer la proximité avec les convives et de répondre mieux à leurs envies.

Les villes sont plus étroitement associées à l'élaboration des menus avec une réunion en petit comité pour pouvoir mieux prendre en compte l'avis des différentes communes : 4 à 5 communes de tailles variées et dépendant à chaque fois des deux sites de production sont associées à cette commission à tour de rôle.

La première commission du 23 novembre 2017 (qui s'est tenue à l'École Frida Khalo d'Aubervilliers) a permis de mettre en place les nouvelles propositions de menu à thème par les enfants de chaque commune adhérente, dont les premiers menus ont été proposés à partir de janvier 2018.



L'objectif est qu'une fois par an chaque ville choisisse son menu à thème, en s'appuyant sur les conseils de la diététicienne du Siresco et dans le respect de l'équilibre du plan alimentaire.

Toutes les villes bénéficient du même menu, ces jours-là, c'est la composition de menu choisie par les enfants d'une commune qui est ainsi mise en avant.

L'objectif est de renforcer la proximité avec les enfants et de répondre mieux à leurs envies en les faisant participer à la réalisation des menus.

Lire les articles [Les enfants composent leur menu](#) et [Les villes au menu](#)

## **Un service de mission d'assistance aux villes**

Ce service, créé en 2011, a pour principale mission d'améliorer la relation dynamique entre le syndicat intercommunal et les villes adhérentes.

Les chargés de relations avec les villes se rendent au quotidien dans les villes et les restaurants scolaires.

Ils accompagnent la mise en œuvre de la prestation et coordonnent l'aval et l'amont.

Cette présence est un outil complémentaire de l'aide à la décision et un vecteur d'information et de communication.